

Bonjour,

Lors de notre assemblée générale du 1er mai, il y a eu des questionnements au sujet de la loi 126.

Tout d'abord, un membre a questionné sur le calcul des pertes. Puisque c'est du cas par cas, il est difficile de répondre pour tous. Par contre, si vous entrez vos informations en cliquant sur le lien ci-dessous, vous pourrez y voir plus clair.

<https://retraitesdurpe.com/calculateur/>

Ensuite, il a été demandé pourquoi aucune représentation n'était faite dans les médias dans le but d'informer la population sur cette injustice. On a soulevé l'exemple de Patrice Lagacé, Michelle Courchesne et même l'émission « Tout le monde en parle » qui pourrait être de bons canaux pour nous faire entendre. J'ai questionné notre président, Michel Gobeil, et il m'explique que cette suggestion a déjà été soulevée, mais que nos avocats nous demandent de rester calmes. Tout le point communication est géré par nos avocats.

Et finalement, concernant la raison que notre indexation soit de 2% plutôt que 2,5% comme au provincial, la réponse fut longue à obtenir, puisque notre président a consulté et fait des recherches pour arriver à cette réponse:

"... très choyé d'être au RRE, car la majeure partie de notre pension est indexée à 100%.

Deuxièmement, les augmentations salariales au Québec ont toutes un lien direct à l'indexation. Mettre en place un autre mode de calcul me semble difficile dans les conditions actuelles.

Par contre nous adressons, par le regroupement de la Tribune des retraités représentant plus de 100000 retraités, au le Conseil du Trésor des demandes d'indexation afin de corriger les injustices dont nous sommes victimes.

Qu'arrive-t-il si une année donnée le rendement de la Caisse de dépôt est moins bon que le taux d'inflation ? De plus, il est déjà arrivé que le taux au Québec soit inférieur à celui d'Ottawa.

En conclusion ce dossier est complexe et je ne crois pas que nous ayons grand pouvoir à faire changer les règles du jeu actuelles. Nous allons poursuivre nos représentations au Conseil du trésor avec nos partenaires et continuer à espérer."

Je demeure disponible.

Bien à vous,  
Sylvie Poissant  
Présidente